

# VILLE DE VOUZIERES

COMPTES ADMINISTRATIFS & BUDGETS PRIMITIFS

Conseil municipal du 12 avril 2016

# COMPTES ADMINISTRATIFS & BUDGETS PRIMITIFS

## SOMMAIRE

INTRODUCTION	page 2
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	page 3
LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	page 9
LA DETTE	page 13
L'EPARGNE	page 15
LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	page 17
LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	page 19
BUDGET DE L'EAU	page 21
BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT	page 22
CONCLUSION	page 23

## Rapport de présentation

Le Maire de Vouziers,

Yann DUGARD.

## INTRODUCTION

Les incertitudes liées à la baisse des dotations de l'Etat restent d'actualité car les dotations 2016 ne sont pas encore notifiées.

Cette présentation tient compte des efforts déjà engagés par la Municipalité en 2014 & 2015, en termes d'économies, de mises en concurrence des prestataires et d'étude de la tarification des services.

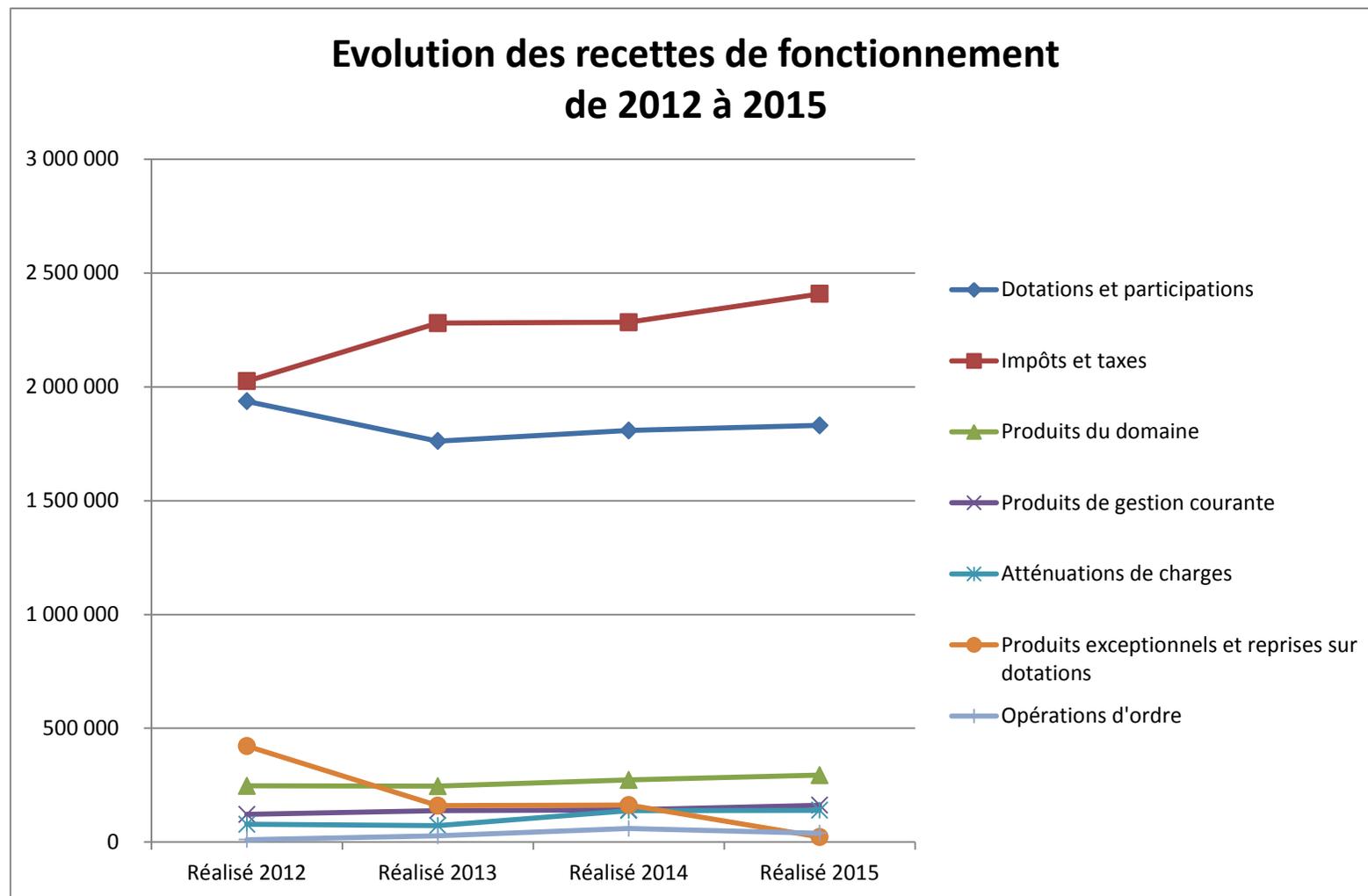
## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Sur la période de 2011 à 2014 :

La fiscalité et les dotations sont impactées en 2012 par la réforme de la fiscalité professionnelle.

On peut noter la progression des dotations et participations en 2015 grâce aux recettes liées à la participation des communes à la réforme des rythmes scolaires et aux frais de scolarité (le montant et le nombre des dérogations scolaires ont augmenté).

La courbe des produits exceptionnels varie en fonction des ventes de terrains et de bâtiments.



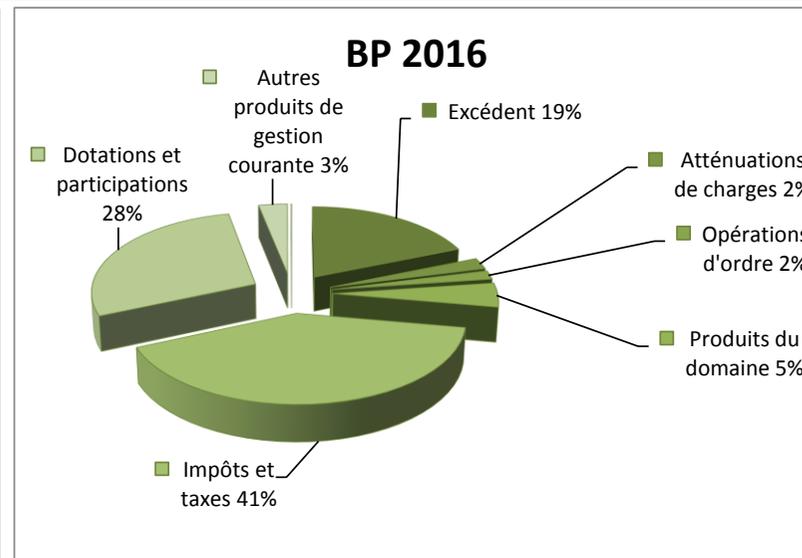
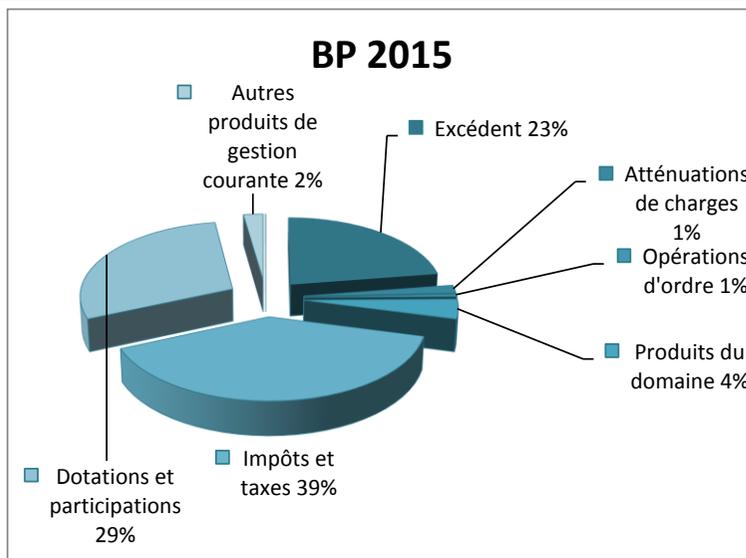
## L'évolution avec le budget précédent :

Les dotations et participation enregistrent une baisse de 92 700 € par rapport au budget précédent en raison :

- d'une baisse globale des dotations de l'Etat estimé à 72 000 €,
- de la baisse notifiée des compensations de fiscalité,
- d'une moindre participation de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise au fonctionnement de la piscine (minoration du déficit 2015 via l'amélioration de la gestion).

## EVOLUTION DU BUDGET PRIMITIF

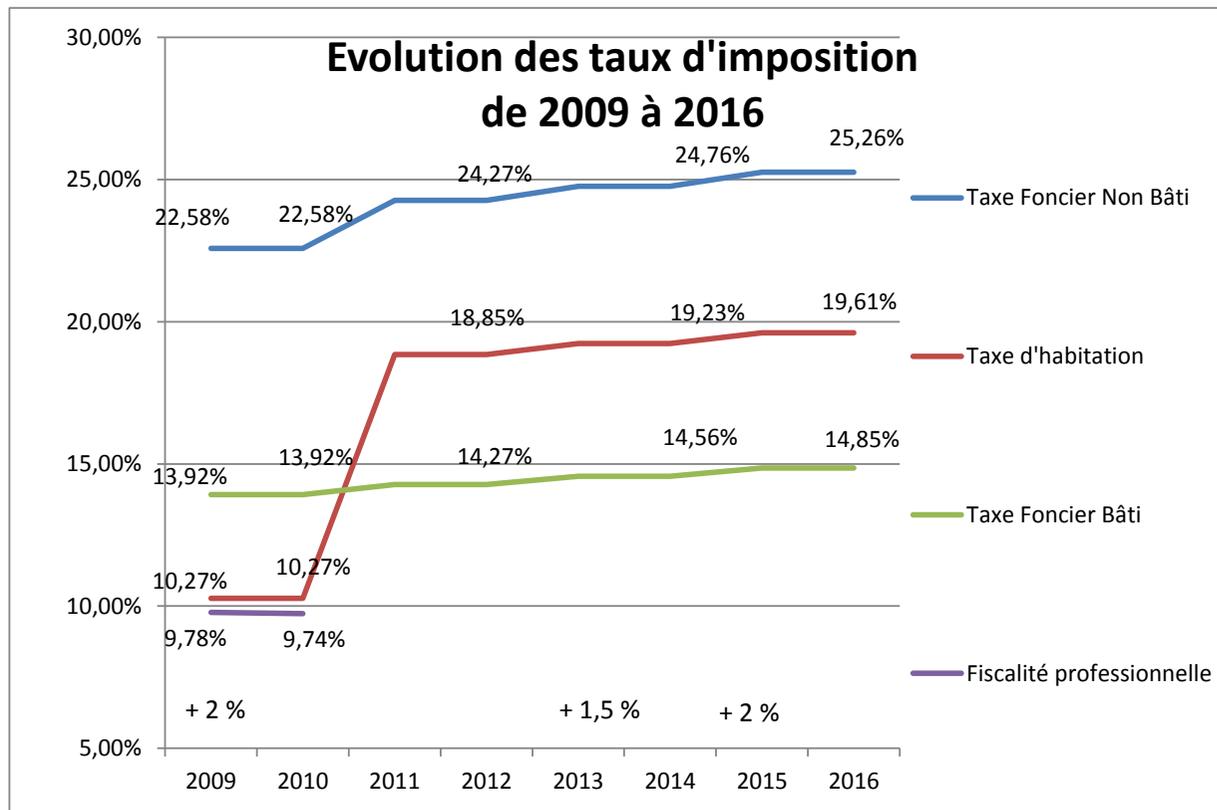
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2015	BP 2016	% d'évolution	Montant
Excédent	1 357 964	1 107 984	-18,41%	-249 980
Atténuations de charges	102 000	132 500	29,90%	30 500
Opérations d'ordre	29 000	103 500	256,90%	74 500
Produits du domaine	254 000	285 100	12,24%	31 100
Impôts et taxes	2 371 000	2 398 700	1,17%	27 700
Dotations et participations	1 759 000	1 666 300	-5,27%	-92 700
Autres produits de gestion courante	135 500	183 500	35,42%	48 000
Produits exceptionnels	1 536	2 916	89,87%	1 380
<b>TOTAL</b>	<b>6 010 000</b>	<b>5 880 500</b>	<b>-2,15%</b>	<b>-129 500</b>



# LA FISCALITE

Les taux moyens sur le département des Ardennes sont :

- Taxe d'habitation : 25,89 %,
- Foncier bâti : 24,65 %,
- Foncier non bâti : 29,81 %.



La réforme de la fiscalité professionnelle de 2010 a généré un transfert des recettes de la taxe d'habitation et d'une partie des recettes de taxes foncières du département vers la commune.

Cela s'est traduit par une augmentation des taux communaux et une diminution des taux départementaux.

L'impact de cette mesure a été neutre pour le contribuable ainsi que pour la commune.

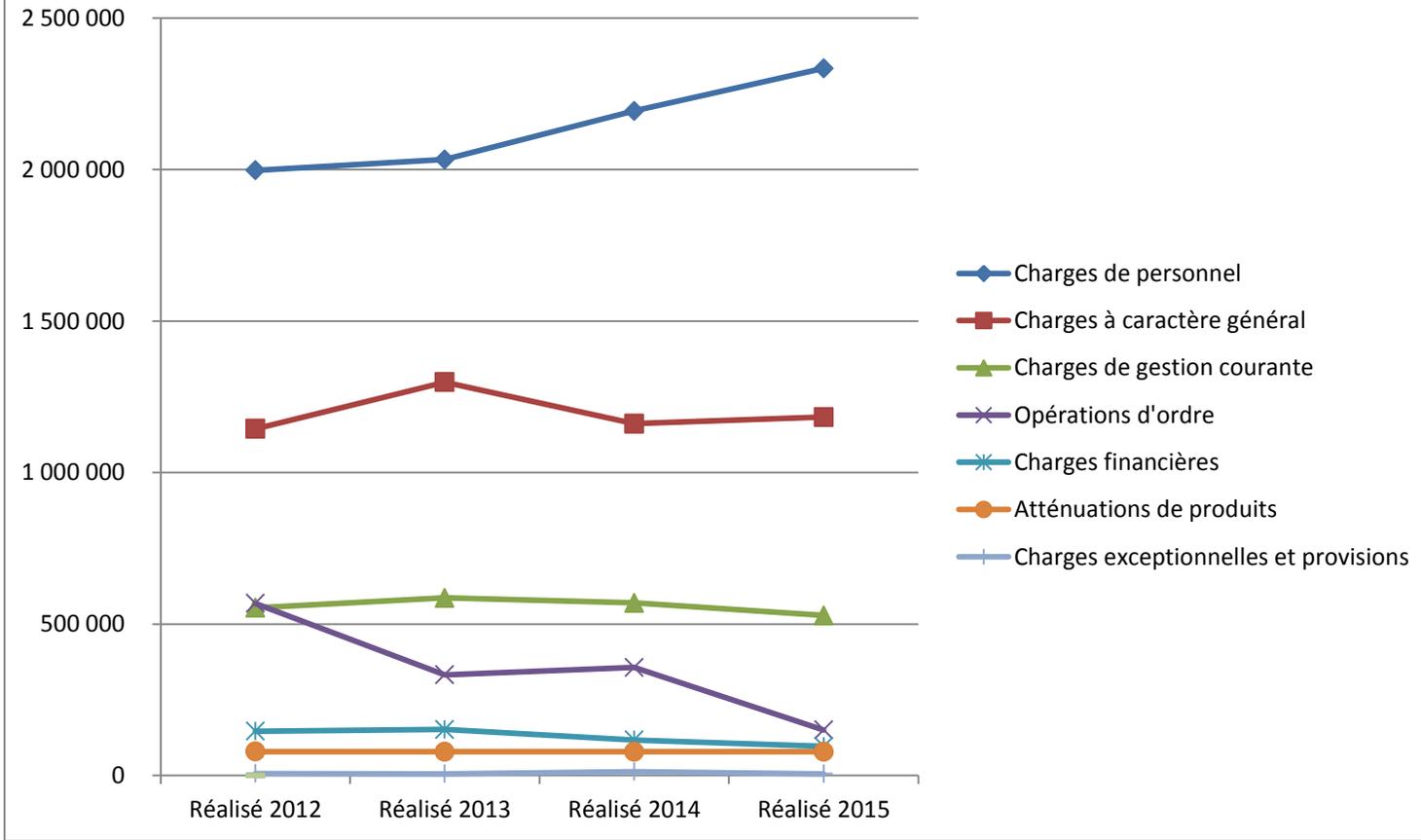
## LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

### Sur la période de 2012 à 2015:

Les charges à caractère général ont augmenté plus particulièrement en 2013, en raison de plusieurs facteurs : une fuite importante à la piscine, des consommations de gaz et de fioul liées à un hiver 2012/2013 rigoureux, la montée en puissance de la petite enfance ainsi que l'apparition de charges liées à la préemption d'un bâtiment industriel. En 2015, elles ont diminué pour revenir à un niveau légèrement supérieur à celui de 2012.

La montée en puissance des charges de personnel s'explique par de nombreux et conséquents arrêts maladies (compensés en grande partie par l'assurance statutaire) ainsi qu'à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

### Evolution des dépenses de fonctionnement de 2012 à 2015



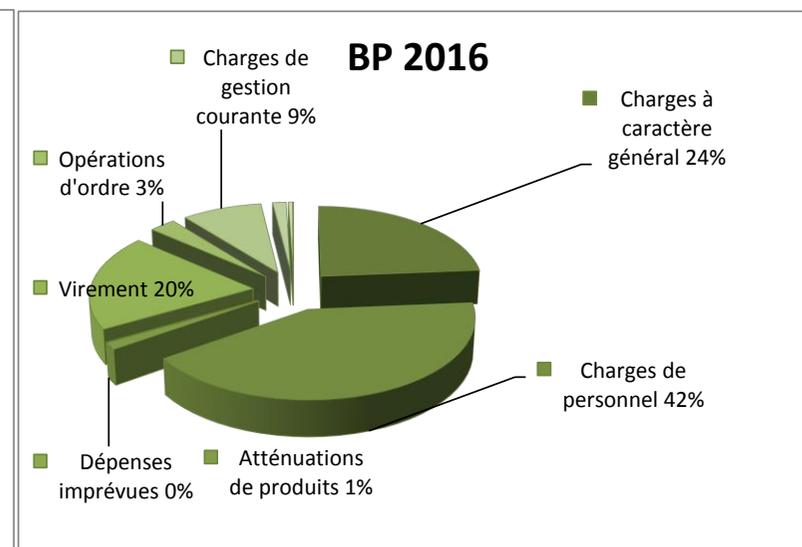
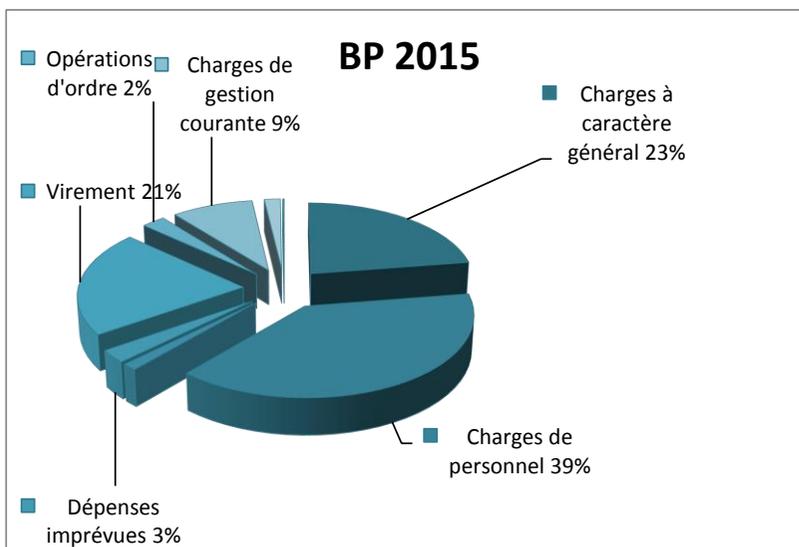
## L'évolution avec le budget précédent :

Les crédits des charges à caractère général et de gestion courante sont revus à la hausse d'un montant de 36 000 € en raison de l'inscription ponctuelle de l'assurance dommages ouvrage liée à la construction du pôle scolaire.

Les charges de personnel sont le reflet de la progression statutaire des agents. Le budget Ville reprend également le poste affecté au CCAS à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, compensé par la baisse équivalente de la subvention au CCAS. Plusieurs arrêts de longue durée déjà constatés sont compensés en partie par l'assurance statutaire.

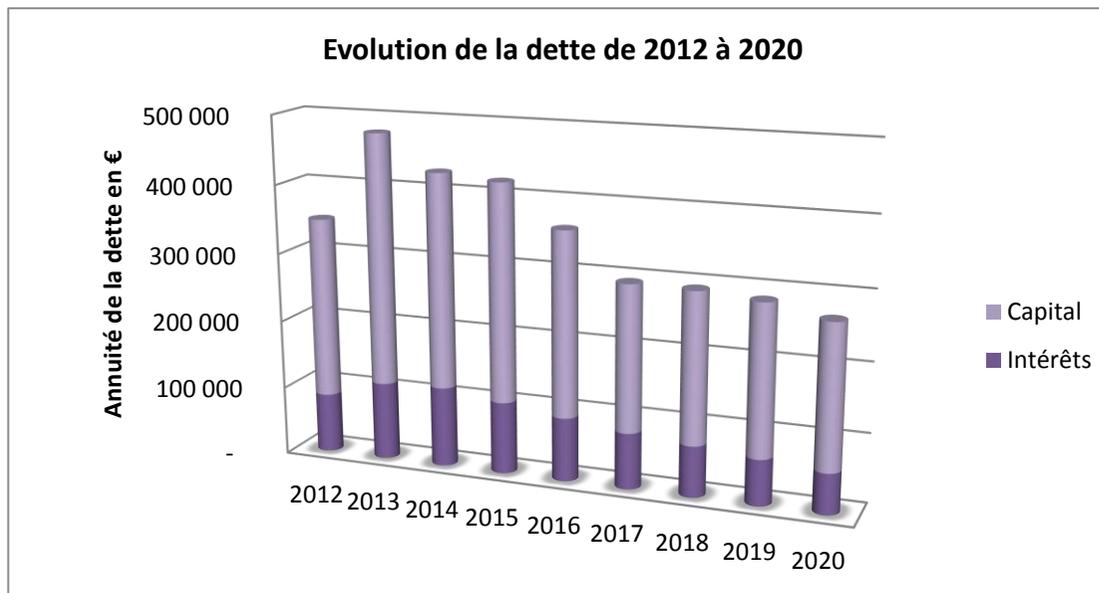
## EVOLUTION DU BUDGET PRIMITIF

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2015	BP 2016	% d'évolution	Montant
Charges à caractère général	1 358 000	1 394 000	2,65%	36 000
Charges de personnel	2 335 000	2 450 000	4,93%	115 000
Atténuations de produits	79 000	79 000	0,00%	0
Dépenses imprévues	156 000	0	-100,00%	-156 000
Virement	1 280 000	1 151 500	-10,04%	-128 500
Opérations d'ordre	154 500	171 500	11,00%	17 000
Charges de gestion courante	533 000	517 500	-2,91%	-15 500
Charges financières	105 000	88 000	-16,19%	-17 000
Charges exceptionnelles	7 000	26 500	278,57%	19 500
Dotations aux provisions	2 500	2 500	0,00%	0
<b>TOTAL</b>	<b>6 010 000</b>	<b>5 880 500</b>	<b>168,01%</b>	<b>-129 500</b>



## LA DETTE

La souscription d'emprunts en 2012 entraine mécaniquement une augmentation de l'annuité.

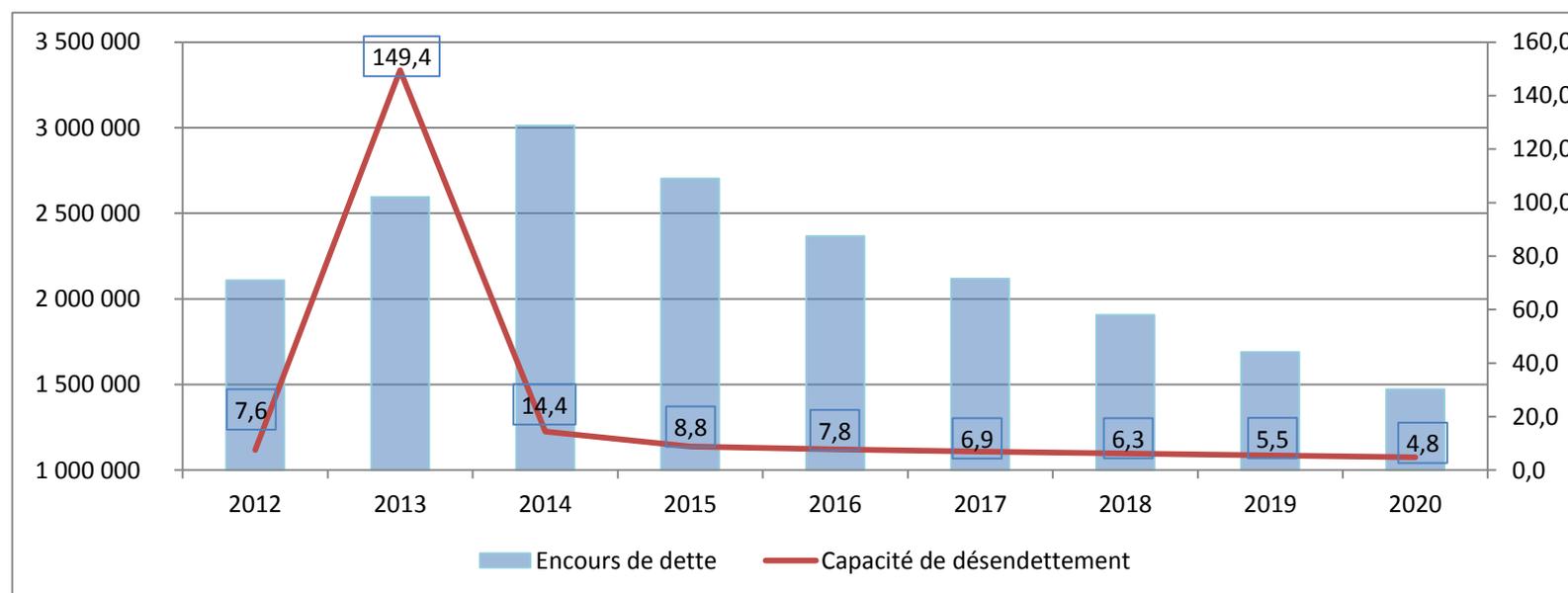


En 2015, l'encours de dette par habitant était de 636 €, la moyenne nationale de 866 €. La commune est largement sous cette moyenne, mais il faut prendre en compte également les possibilités de remboursement de cette dette.

La capacité de désendettement illustre le nombre d'années qu'il faudrait à la commune pour rembourser sa dette si elle y consacrait toute son épargne (hors opérations exceptionnelles).

L'hypothèse retenue est le maintien d'une épargne nette équivalente à celle de 2015.

### Evolution de l'encours de dette et de la capacité de désendettement



## L'EPARGNE

La rétrospective a été présentée lors des orientations budgétaires. Il est proposé une prospective suivant un scénario « au fil de l'eau » intégrant les évolutions récentes.

Elle met en évidence une tendance générale, sans prendre en compte les actions de gestion ou les investissements nouveaux.

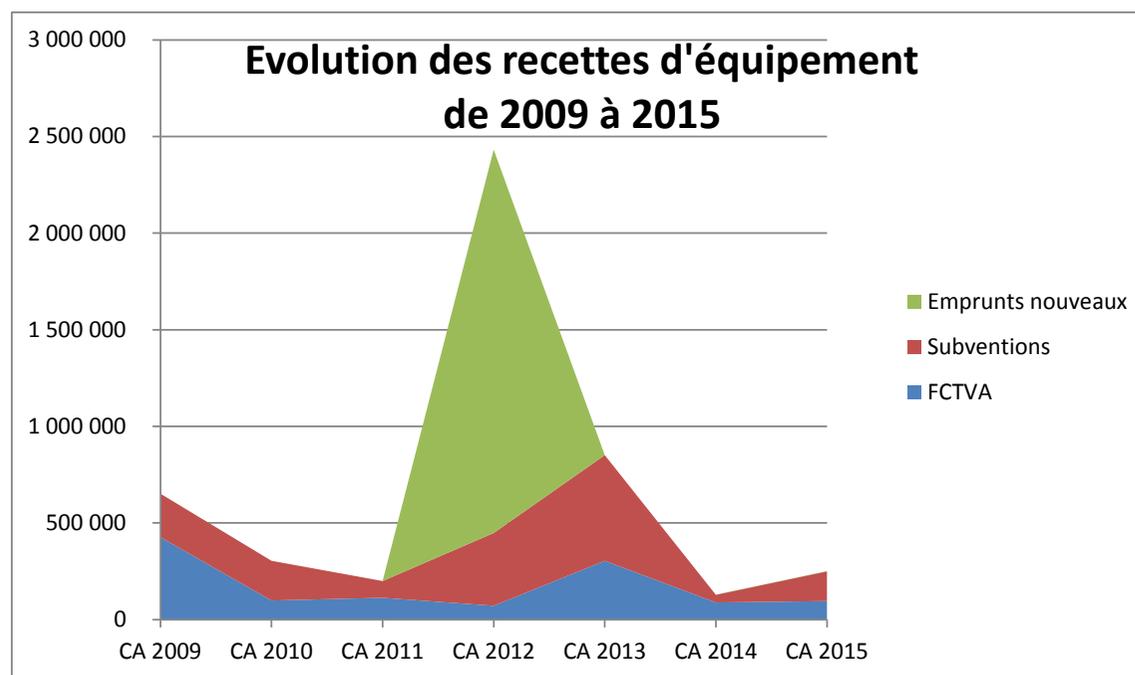
## PROSPECTIVE BUDGET VILLE

		BP 2016	Evolution appliquée	BP 2017	BP 2018	BP 2019	
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	Charges à caractère général	1 394 000	+ 1,5 % d'après CA 2015	1 201 000	1 219 000	1 237 000
		Charges de personnel	2 450 000	+ 1 % d'après BP 2016	2 475 000	2 500 000	2 525 000
		Atténuations de produits	79 000		79 000	79 000	79 000
		Charges de gestion courante	517 500	+ 1 % d'après BP 2016	523 000	528 000	533 000
		Intérêts sur emprunts & ICNE	88 000	selon état de dette	81 000	74 000	66 000
		<b>TOTAL</b>	<b>4 528 500</b>		<b>4 359 000</b>	<b>4 400 000</b>	<b>4 440 000</b>
	RECETTES	Atténuations de charges	130 000	+ 1 % d'après BP 2016	131 000	132 000	133 000
		Produits du domaine	285 100	+ 1 % d'après CA 2015	297 000	300 000	303 000
		Impôts & taxes	2 398 700	+ 1% d'après BP 2016	2 423 000	2 447 000	2 471 000
		Dotations & participations	1 688 300	+ 0,2 % d'après BP 2016	1 692 000	1 695 000	1 698 000
		Baisse des dotations			-50 000	-50 000	-50 000
		Produits de gestion courante	183 500	+ 1 % d'après BP 2016	185 000	187 000	189 000
<b>TOTAL</b>	<b>4 685 600,00</b>		<b>4 678 000</b>	<b>4 711 000</b>	<b>4 744 000</b>		

EPARGNE NETTE	Recettes de fonctionnement réelles de l'année hors recettes exceptionnelles - A	4 685 600,00		4 678 000	4 711 000	4 744 000
	Dépenses de fonctionnement réelles de l'année hors charges financières - B	4 440 500,00		4 278 000	4 326 000	4 374 000
	<b>Epargne brute (A - B)</b>	<b>245 100,00</b>		<b>400 000</b>	<b>385 000</b>	<b>370 000</b>
	Charges financières et remboursement du capital	379 500,00		292 891	291 738	283 991
	<b>Epargne nette (épargne brute - charges financières et remboursement du capital)</b>	<b>-134 400,00</b>		<b>107 109</b>	<b>93 262</b>	<b>86 010</b>

## LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

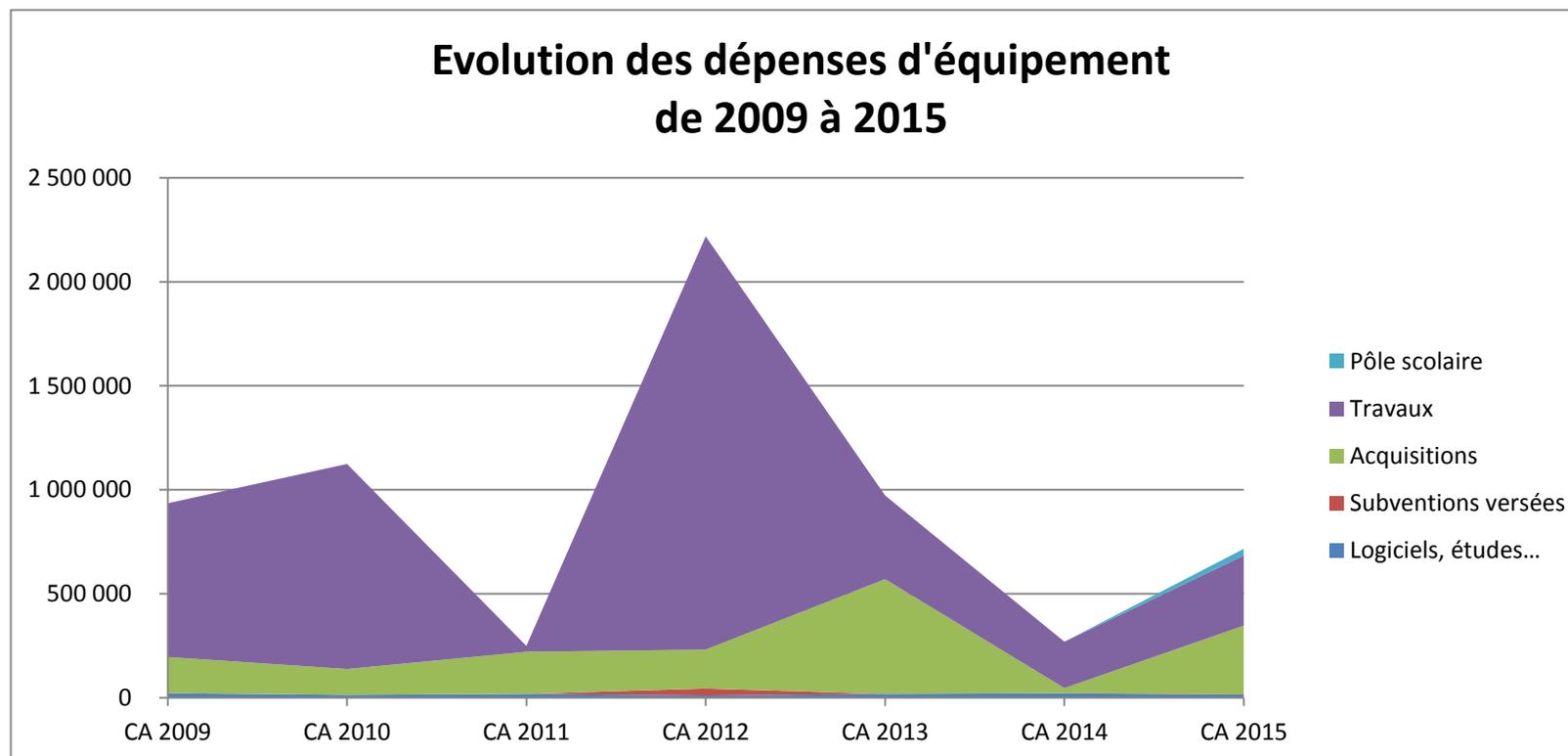
L'analyse des recettes d'équipement sur le dernier mandat met en évidence l'emprunt réalisé fin 2012 en concordance avec le pic de dépenses à la même période.



Les principales recettes inscrites en 2016 sont constituées par :

- des subventions pour l'aménagement d'une aire de camping-car, la rénovation du tableau de la Saint Famille ou la création d'un plan de zonage d'eaux pluviales (budget général),
- le retour de consignation effectuée pour l'acquisition d'un bâtiment industriel ainsi que la cession de ce bâtiment,
- l'inscription d'un emprunt de 717 000 € dont 150 000 € pour le reste à charge de la rénovation de la salle Bellevue (emprunt à taux zéro).

# LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Les dossiers d'investissement inscrits au budget 2016 et présentés aux financeurs publics sont les suivants :

- Les travaux d'accessibilité des bâtiments municipaux inscrits dans l'Agenda d'accessibilité programmés mais non engagés en 2015 ainsi que la programmation 2016 ;
- Les différents honoraires liés à la construction du pôle scolaire Dora Lévi.

Outre l'investissement courant, cette programmation est complétée par des travaux d'éclairage public, de voirie ainsi que de la dissimulation des réseaux aériens rue du Chemin Salé.

## LE BUDGET DE L'EAU

En 2015, l'exercice est clos avec un excédent de 5 063,36 €.

Ce budget ne présente pas d'opération particulière. Un emprunt de 100 000 € est provisionné pour faire face à d'éventuels travaux en cours d'année.

La dette vieillit, son annuité baissera d'environ 12 000 € à compter de 2019. Cela permettra de reconstituer une marge de manœuvre à moyen terme.

## LE BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

En 2015, l'exercice est clos avec un excédent de 268 418,77 €. Cette recette complétée par les recettes de l'exercice 2016 permet d'ouvrir des provisions d'études et de travaux pour 319 943,47 €.

En complément de cette enveloppe, un emprunt sera inscrit lors du lancement du nouveau programme de travaux.

## CONCLUSION

La réforme des rythmes scolaires est assimilée, quelques changements sont intervenus en seconde année mais son impact financier est désormais intégré dans le fonctionnement de la commune.

Le dossier AMI est en cours de solde et ne présente plus d'incertitude quant à son montant.

Les données économiques de la Ville de Vouziers se sont améliorées en deux ans. La plus grande vigilance sera apportée à la gestion journalière de la commune pour dégager les marges nécessaires aux investissements.